



## Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

---

Animateur : M. PAREUX

Membres : MM. BOISNOIR, PASQUINI

---

### PV du 12 avril 2022

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.*

#### **MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTEES OU MODIFIES :**

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.**

#### **FEUILLES DE MATCH :**

**En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.**

La feuille de match informatisée devient obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

### **AFFAIRES GENERALES**

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00.** → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



## CHAMPIONNAT FUTSAL

### **FMI NON PARVENUE DU 2 AVRIL 2022**

Problème de serveur rencontré pour la FMI.

### **MNVDB FC 1 / PARTOUT ' ATHIS 1**

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Amende à MNVDB FC pour feuille de match incomplète (la partie arbitres n'est pas remplie).

### **FMI NON PARVENUE DU 4 AVRIL 2022**

### **BVE FUTSAL 3 / MNVDB FC 1**

Reprise du dossier.

2<sup>ème</sup> et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 19 avril 2022, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

### **Match n° 23975105 – PALAISEAU US 1 / VILLEBON FUTSAL 1 du 09/04/2022**

Suite à une indisponibilité du gymnase (courriel de PALAISEAU US et attestation de la Mairie de PALAISEAU en date du 07/04/2022), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Demande de PALAISEAU US de changement de date via Footclubs pour jouer le samedi 07/05/2022.

La Commission accepte cette date sous réserve de l'accord de VILLEBON FUTSAL.

## COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.

Dates prévisionnelles des :

¼ de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022. Date butoir le 1er mai 2022

½ finale : semaine du 2 au 8 mai 2022. Date butoir le 22 mai 2022

La **finale** de la Coupe de l'Essonne Futsal se jouera le vendredi 10 juin 2022

Lieu et heure à définir

Tirage des ¼ de finale :

- 1- VILLABE ETS 1 / IGNY FUTSAL 1
- 2- CROSNE FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1
- 3- ULIS FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1
- 4- MNVDB FC 1/ DIAMANT FUTSAL 1



Résultat du match n° 24484281 du 11/04/22 VILLABE-ETS 1 / IGNU FUTSAL 1 : 6-3

**Prochaine réunion le mardi 19 avril 2022**